
Arrondissement de Pontarlier**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**
-----**Séance du 5 mai 2023***L'an deux mille vingt-trois et le cinq mai à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.**Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai.**Procuration : Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Aline Louvrier à Marie Destaing, Léonie Schneiter à Christophe Michel, Thierry Vuittenez à François Garcia.**Secrétaire de séance : Marie Destaing*
-----*Le Maire déclare la séance ouverte.**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.***Délibération n° 2023-05-040****OBJET : Bail commercial ELIAD.**

Le Maire explique que les besoins en matière d'aide à domicile sont de plus en plus importants en raison des évolutions démographiques, de l'évolution de la dépendance et de l'éloignement des aidants familiaux. C'est la raison pour laquelle la commune de LEVIER souhaite développer sur son territoire un accueil de jour.

Le Maire indique que cet accueil se situant à la croisée du soutien et de l'accompagnement à domicile des personnes dépendantes et d'un soutien aux aidants familiaux sera un service complémentaire à la prise en charge des personnes âgées.

Soucieuse et préoccupée par le vieillissement de sa population, la commune de Levier souhaite s'associer à la structure d'Aide à Domicile ELIAD en leur mettant à disposition un local afin d'ouvrir un service d'accueil de jour.

Le site du presbytère a été retenu mais en attendant les travaux nécessaires, la commune propose de mettre à disposition de l'association le rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à **l'unanimité** :

- Donnent pouvoir au Maire pour signer le bail commercial d'un loyer mensuel de 500€ ;
- Autorisent le Maire à signer tous documents y afférent.

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le

ID : 025-200068401-20230505-2023_05_040-DE



En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le

ID : 025-200068401-20230505-2023_05_040-DE

